



## **Les classes transplantées**

Tout enseignant de CM2 qui souhaite partir en classe transplantée est accompagné financièrement dans son projet par la Ville sous réserve que son projet soit validé par l'Inspection départementale de l'Éducation nationale.

La participation demandée aux familles est calculée en fonction du quotient familial, sauf pour les enfants hors commune (tarif plein).

Contact

**Secrétariat du service Scolaire**

**Tél. :** 01 39 34 98 56

**Mail :** [scolaire@ville-montmorency.fr](mailto:scolaire@ville-montmorency.fr)